

## ***Motion d'assemblée générale des contrôleurs aériens lyonnais***

*Les contrôleurs aériens de Lyon Saint-Exupéry, réunis en Assemblée Générale le 26 juin 2017, ont pris connaissance des propositions de la direction des opérations concernant le besoin opérationnel lyonnais. Ils estiment que la proposition de la DO est inacceptable et ne permettra pas de répondre en toute sécurité à la demande croissante de trafic aérien dans les espaces lyonnais, compte tenu des ambitions de développement aéroportuaire et des projets espace (SMARTSKI) et techniques (CDM@LYS) en cours.*

*Alors qu'au cours de la dernière réunion, leurs représentants avaient offert de mener un travail de fond sur les schémas d'armement des positions, les contrôleurs lyonnais s'étonnent que cette proposition ait été déclinée par la direction des opérations.*

*En outre, ils condamnent le manque de transparence des « mesures de gestion » que la DO entend appliquer lors des prochains GS32h. Se basant sur l'histoire récente de Lyon Saint-Exupéry, ils rappellent que le gel dogmatique des arrivées dans un centre qui connaît un nombre de départs significatif se traduit à court terme par des situations de sous-effectif ainsi que par une dégradation du service rendu et des conditions de formation.*

***En conséquence, les contrôleurs aériens lyonnais mandatent leurs organisations syndicales afin d'obtenir de la DO les garanties suffisantes en matière d'effectifs qualifiés permettant de faire face au développement du trafic, ceci devant se traduire dès le prochain GS32h.***

***Ils mettent en garde la DO sur les impacts que pourrait avoir sur l'exploitation de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry et des espaces lyonnais une politique de gestion des ressources humaines déconnectée des réalités opérationnelles.***

***Ils demandent que la DO révise ses propositions sur les grilles d'armement à l'examen des propositions faites localement d'ici au 1<sup>er</sup> septembre 2017.***

***Adoptée à l'unanimité***